

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
Du 23 Janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le 23 du mois de Janvier, à 10 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Loubert se sont réunis en session ordinaire à la salle Raymond Castaing sous la présidence de Monsieur Alain CLECH, Maire, suite à la convocation en date du 18 Janvier 2021.

Etaient présents : M. Alain CLECH, M. Christopher LATAPY, Mme Sylvie GRAY-LAGAHUZERE, Mme Sophie BAEZ, M. Frédéric GAURY, M. Guillaume JOLLES, M. Ludovic MARTIN, M. Romain OPILLARD, Mme Laurence CLEMENT-SALON, Mme Julie BOUTOULLE.

Absent : 1 excusé M. Éric BRUGERE

Exceptionnellement, le maire demande l'autorisation de prendre une délibération qui n'est pas à l'ordre du jour concernant le dossier des subventions et le plan de financement.

ORDRE DU JOUR :

Election du secrétaire de séance,

- 1- Approbation du procès-verbal des réunions de conseil du 28 Novembre 2020,
- 2- Vote de la Délibération 2021-001 Autorisant des Dépenses d'investissement à hauteur de 25% des crédits ouverts en 2020,
- 3- Vote de la Délibération 2022-002 Autorisant Les Provisions Pour Créance Douteuses
- 4- Délibération 2021-003 Désignant un correspondant sécurité routière
- 5- Délibération 2021-004 Désignant un correspondant et son suppléant à la Défense
- 6- Demande de Mme. ANSELMINO, locataire Gîte, (clôture).
- 7- Questions diverses :
 - Ménage de la mairie
 - ...
- 9- Comptes rendus des opérations Noël et Remerciements :
 - Paniers des Anciens,
 - Noël des enfants,
 - Remerciements des associations ayant reçues les subventions 2020

1- ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE.

Monsieur JOLLES Guillaume a été élu secrétaire de séance.

1- Bis/ DELIBERATION 2021-005 AUTORISANT LE MAIRE A EFFECTUER LES DEMANDES DE COFINANCEMENT ET APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PRESENTE A LA DETR

LE MAIRE EXPOSE L'URGENCE DE PRENDRE UNE DELIBERATION IMPOSEE PAR LES DELAIS ADMINISTRATIFS, L'AUTORISANT A ETABLIR TOUS LES DOCUMENTS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS CONCERNANT LES TRAVAUX DES AMENAGEMENTS DE LA SALLE DES FETES ;

M. LE MAIRE présente en détail le plan de cofinancement destiné à la DETR .

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité dont le plan de financement ci-dessous.

MONTANT TOTAL DU PROJET	30.815,57 €
MONTANT TOTAL DETR	10.469,59 €
MONTANT TOTAL SUB DEPT	13. 258,77 €
DETR+DEPARTEMENT	23.728,36 €
AUTO-FINANCEMENT	7.087,21 €
% TOTAL AIDES	77%
% TOTAL AUTO-FINANCEMENT	23%

2- APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28-11-2020

M. Le Maire présente le PV du conseil municipal du 28-11-2020 qui a été transmis par courriels sécurisés et par mails.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal l'approuve à l'unanimité.

3- DELIBERATION 2021-001 AUTORISANT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT A HAUTEUR DE 25% DES CREDITS OUVERTS EN 2020, QUI REPRESENTE 17000€

M. Le Maire présente le détail des dépenses d'investissements qui correspondent à la somme de 70.985,33 € et ventile la somme de 25%, soit, 17.000,00 € arrondi.

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal à l'unanimité autorise les dépenses d'investissement pour ce montant.

**4- VOTE DE LA DELIBERATION 2021-002 AUTORISANT LES PROVISIONS DE 20 A 70% REPRESENTANT 418.41€ DES CREANCE DOUTEUSES AU BUDGET 2021
DETTES TOTALES : 1.332,00€ PRINCIPALEMENT IRRIGATION DE PLUS DE 2 ANS.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité cette provision.

5- DELIBERATION 2021-003 DESIGNANT UN CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE

Monsieur Le maire propose Mme Sylvie GRAY-LAGAHUZERE comme correspondante qui l'accepte.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'élection de Mme GRAY-LAGAHUZERE.

6- DELIBERATION 2021-004 DESIGNANT UN REPRESENTANT DE LA DEFENSE ET DE SON SUPPLEANT

Monsieur Le maire propose sa candidature, avec Mr LATAPY Christopher comme suppléant qui accepte.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'élection de Mr Alain CLECH et de son suppléant Mr Christopher LATAPY.

7-DEMANDE DE MME. ANSELMINO,

*Mr Le Maire fait lire la lettre de demande de la Locataire du gîte, Mme Anselmino, qui souhaite la pose d'une clôture pour plus d'intimité dans ce carrefour à l'entrée du lotissement.

Après une discussion de l'ensemble du conseil municipal, sa demande paraît justifiée. Une équipe de bénévoles se chargera de cette réalisation en bardage bois au printemps.

8- QUESTIONS DIVERSES

- **Mr FAU LOCATION SALLE.**

*Mr Le Maire fait lire la lettre de demande de location de Mr Fau pour louer la salle le 24 juillet avec une autorisation de poser une tente de 100m² devant celle-ci et dans l'intention de recevoir 200 personnes environ.

Après en avoir discuté le conseil municipal se prononce contre toute location tant qu'un risque sanitaire subsiste. Vraisemblablement tous les dangers ne seront pas éliminés au mois de juillet, aucun risque ne saurait être pris.

Le conseil municipal, à l'unanimité, ne donne pas de suite favorable à la demande de la famille FAU.

- **MENAGE MAIRIE.**

Mme GRAY-LAGAHUZERE se propose de continuer le ménage à la mairie à la condition que, si besoins étaient, elle serait remplacée à sa demande par un membre du conseil. Sylvie le ferait alors savoir par mail aux membres du conseil qui devront s'organiser pour la remplacer. Nous ferons alors l'économie de la gestion d'un contrat de travail supplémentaire.

L'ensemble du conseil municipal approuve cette décision.

- **AMENAGEMENT DE LA SALLE DES FETES**

Un devis avait été demandé pour l'acquisition de différents jeux en commission jeunesse.

Un débat s'est ouvert à ce sujet, considérant, en comparaison des autres communes, qu'ils n'étaient pas tous nécessaires.

La discussion s'est orientée vers une économie à réaliser et une simplification pour utiliser moins d'espace.

Il a été décidé de modifier l'achat de certains jeux, à savoir, retirer l'araignée et la bascule et les remplacer par une table de ping pong pour un public plus large et un jeu à ressort réalisant ainsi une économie de 839 € HT

- **REMERCIEMENTS ET BILAN 2020**

Mr Le Maire fait un bilan des actions menées

Malgré les conditions sanitaires particulièrement difficiles, tant sur le plan administratif que dans la réalisation des projets, nous avons ensemble, malgré les difficultés, relevés les défis et menés nos actions.

Nous avons monté notre 1er budget et réorganisé le secrétariat avec l'arrivée de notre nouvelle secrétaire, Roselyne LEXTERIAQUE.

- **Malgré la COVID, et des élections compliquées, nous avons réalisé des investissements et lancé des opérations en seulement 6 mois :**

- Après de nombreux rendez-vous, repris la convention de cession de l'irrigation en y incorporant notamment les amortissements et bien d'autres détails avec la trésorerie, le syndicat et nous même, pour arriver à une solution globale.
- Acheté et fait subventionner le matériel d'entretien pour soulager Francis DUBA.
- Réparé avec les bénévoles les routes et l'accès de la salle.
- Installé le broyage des déchets verts pour les Lupertiens.
- Évalué l'état et commander le curage de 80% des fossés. Prévu ce début d'année.
- Fait un gros nettoyage des 2 ateliers.
- Relancé le Lupertien et le site.
- Commandé un tracteur et une épareuse.
- Organisé une réunion multi-compétences pour lancer les travaux d'aménagements autour de la salle.
- Rencontré les entreprises pour les devis des travaux.
- Lancé les procédures de subventions DETR et Département.

- **Avec les commissions, associations et bénévoles :**

- Largement décoré la commune pour les fêtes.
- Maintenu une présence auprès des plus isolés.
- Organisé et distribué le Noël au domicile des enfants.
- Organisé la préparation et la distribution des paniers gais aux anciens.
- Envoyé une carte de vœux à chacun.

Nous avons su montrer notre capacité à diffuser une pratique chaleureuse et bienveillante auprès de tous, comme souhaitée lors de notre campagne.

Ce qui me fait le plus plaisir ce sont les remerciements de nombreuses personnes dans la commune qui nous félicitent d'avoir ensemble réussi à donner cette chaleur qu'ils attendaient.

Il faut continuer en regardant ce qui est devant nous, ce qui nous rassemble et ne pas chercher le petit grain de sable pour en faire une montagne.

Je pense que ces premiers pas nous conduisent sur la bonne voie. La route n'est pas un chemin tranquille il faut persévérer.

Positif et solidaire en toutes circonstances voilà mon message. Je vous adresse à toutes et tous mes plus sincères remerciements et félicitations pour votre engagement et votre soutien !

Meilleurs vœux pour une année pleine de défis, d'espoirs et satisfactions partagées.

Nous adressons tous nos remerciements et compliments aux associations et bénévoles de la commune qui se sont mobilisés pour nous aider.

Fin de la Réunion 11h30